

Shefford, Québec.  
Le 13 décembre 2017

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Shefford tenue au siège social de la Municipalité situé au 245, chemin Picard, à Shefford, province de Québec, le mercredi 13 décembre 2017 à compter de 20 h 15.

**PRÉSENCES** : - son honneur le maire M. Éric Chagnon.

Les conseillers Denise Papineau, Johanne Boisvert, Jérôme Ostiguy, Geneviève Perron, Francine Langlois et Michael Vautour.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Sylvie Gougeon, est également présente.

### **AVIS DE CONVOCATION**

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le *Code municipal du Québec* à tous les membres du conseil.

2017-12-244

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum ayant été constaté,  
IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Francine Langlois,  
APPUYÉ par M. le conseiller Michael Vautour,  
ET RÉSOLU unanimement d'ouvrir la présente séance.

### **ORDRE DU JOUR**

Présences

Avis de convocation

01. Ouverture de la séance
02. Adoption du budget de la Municipalité du Canton de Shefford pour l'exercice financier 2018
03. Adoption du programme triennal d'immobilisations de la Municipalité du Canton de Shefford pour les années 2018-2019-2020
04. Période de questions exclusivement sur le budget
05. Adoption du procès-verbal séance-tenante
06. Clôture de la séance

**ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON  
DE SHEFFORD POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Shefford doit adopter un budget pour son prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

EN CONSÉQUENCE :  
IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Johanne Boisvert,  
APPUYÉ M. le conseiller Jérôme Ostiguy,  
ET RÉSOLU à l'unanimité :  
Que le budget pour l'exercice financier 2018 soit adopté :

**REVENUS**

Taxes	7 689 190 \$
Paiements tenant lieu de taxes	33 979 \$
Autres revenus de source locale	554 460 \$
Transferts	617 936 \$
<b>TOTAL REVENUS-FONDS D'ADMINISTRATION</b>	<b>8 895 565 \$</b>

**DÉPENSES**

Administration générale	1 225 188 \$
Sécurité publique	1 644 035 \$
Transport	2 479 551 \$
Hygiène du milieu	946 996 \$
Santé et bien-être	2 048 \$
Aménagement, urbanisme et développement	452 116 \$
Loisirs et culture	614 711 \$
Frais de financement	236 665 \$
Fonds des dépenses en immobilisation	1 294 255 \$
<b>TOTAL DÉPENSES-FONDS D'ADMINISTRATION</b>	<b>8 895 565 \$</b>

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS  
DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SHEFFORD POUR LES  
ANNÉES 2018-2019-2020**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jérôme Ostiguy,  
APPUYÉ Mme la conseillère Johanne Boisvert,  
ET RÉSOLU unanimement d'adopter le programme des  
immobilisations 2018-2019-2020 :

<b>Immobilisations</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Réseau routier – Évolution/amélioration/ réhabilitation	678 597 \$	1 200 019 \$	916 125 \$
Ameublements	5 500 \$	5 500 \$	5 500 \$

Achat – Parcs, terrains ou réserve projet futur	116 048 \$	116 048 \$	116 048 \$
Équipements et logiciels informatiques	50 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Bornes fontaines sèches	7 000 \$	7 000 \$	7 000 \$
Immobilisations – Bâtiments municipaux	9 200 \$	45 000 \$	50 000 \$
Achat – Véhicules ou équipements	91 000 \$	71 750 \$	156 000 \$
Immobilisations – Parc écologique	0 \$	20 000 \$	20 000 \$
Immobilisations – Parcs municipaux	0 \$	30 000 \$	30 000 \$
Immobilisations – Politique sur les loisirs	114 020 \$	113 747 \$	113 747 \$
Incendie – Ameublements, équipements	22 890 \$	192 500 \$	70 700 \$
Immobilisations – Caserne	200 000 \$	0 \$	0 \$
Incendie – Véhicules	0 \$	0 \$	0 \$
Amélioration du réseau routier	0 \$	0 \$	0 \$
Réhabilitation du réseau routier	0 \$	0 \$	0 \$
Développement du réseau routier	0 \$	0 \$	0 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>1 294 255 \$</b>	<b>1 806 564 \$</b>	<b>1 490 120 \$</b>

QUE le financement des dépenses en immobilisations sera puisé à même le budget fonds de roulement.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET**

Sylvain Audet – Budget

François Houde – PTI

2017-12-247

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE TENANTE**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Michael Vautour,  
 APPUYÉ par Mme la conseillère Geneviève Perron,  
 ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal adopte le  
 présent procès-verbal séance tenante

2017-12-248

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

SUR PROPOSITION de M. le conseiller Jérôme Ostiguy,  
APPUYÉE par Mme la conseillère Johanne Boisvert,  
IL EST RÉSOLU à l'unanimité de lever la présente séance à  
20 h 40.

---

M. Éric Chagnon  
Maire

---

Mme Sylvie Gougeon, gma  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière